

# Concours : Le recrutement toujours en baisse

6-7 minutes

*Il y aura encore moins de postes mis aux concours en 2021. Selon les arrêtés publiés au Journal officiel le 29 novembre, seuls les agrégés maintiennent leur nombre de places aux concours de recrutement des enseignants. Dans le premier degré il y aura en 2021 un millier de postes offerts en moins. Chez les certifiés on compte une cinquantaine de postes en moins par rapport à 2020. Chez les PLP la chute entamée en 2020 continue avec 1325 postes (1435 en 2019). Ce nouveau grignotage interroge par rapport aux annonces et à la réalité de l'Ecole. Quelle priorité au primaire avec moins de recrutements ? Comment seront remplis les 2000 postes supplémentaires annoncés ? Dans le second degré, comment faire face à la hausse des effectifs avec des recrutements en baisse ?*

Une série d'arrêtés publiés au J.O. du 29 novembre fait connaître le nombre de postes offerts au recrutement en 2021 dans le premier degré, le second degré public et le privé sous contrat.

## Premier degré



Dans le premier degré 9890 postes sont proposés en 2021 aux concours de recrutement des PE (externe, externe spécial, 3ème concours, 2d concours interne et 2d concours interne spécial). C'était 10 790 postes en 2020 et 11 193 en 2019.

Le nombre de postes au concours externe n'est pas encore connu,

non plus que la répartition par département. Mais c'est l'essentiel des postes et on peut donc penser que le millier de postes en moins en 2021 proviendra surtout de là. Pour rappel il y avait 10 526 postes au concours externe en 2018, 9636 en 2019 et 9515 en 2020.

Cette évolution interroge doublement. D'abord par rapport à la "priorité au primaire" répétée régulièrement par le ministre. De quelle priorité s'agit-il quand on diminue le recrutement ? D'autre part par rapport à l'annonce de 2039 postes supplémentaires en 2021. Comment ces postes pourront-ils être attribués alors que le recrutement baisse ?

Un tel recrutement laisse à entendre qu'ils seront attribués à des contractuels faute de fonctionnaires. Le ministère organise la "bonne" gestion dont il se vante auprès des élus, par exemple les sénateurs. L'objectif reste bien la "maîtrise" du recrutement alors que le nombre d'élèves diminue. Mais le prix à payer est pour les élèves les plus défavorisés. Quand les enseignants sont moins nombreux que les postes à pourvoir ce sont les postes de l'éducation prioritaire qui ne sont pas pourvus.

Ce qui est certain c'est le signal envoyé aux candidats. Quand l'Education nationale recrute de moins en moins le nombre de candidats baisse encore plus fortement que la diminution des postes. Diminuer le recrutement peut être une réponse pour montrer aux médias qu'il y a moins de postes non couverts. Ce n'est pas une solution au problème. Il y a déjà 6 académies qui ont du mal à recruter dans le premier degré.

## **Second degré**

Dans le second degré le nombre de postes mis aux concours des agrégés reste stable avec par exemple 1555 postes au concours externe, soit exactement autant qu'en 2020 et 2019. On a 73 postes en histoire, 149 en anglais, 110 en lettres modernes, 383 en maths, 73 en philosophie, 65 en SVT.

Ce n'est pas pareil chez les certifiés. 5441 postes sont offerts au concours externe contre 5490 en 2020 et 5640 en 2019. A noter que le nombre de postes au concours interne diminue lui aussi passant de 1015 à 970 postes. Le grignotage continue. Le problème c'est qu'il se produit alors que le nombre d'élèves augmente. On en attend environ 30 000 supplémentaires en 2021.

On connaît la réponse du ministère : l'augmentation du nombre des heures supplémentaires. Problème : les heures supplémentaires de 2019 n'ont pas été toutes consommées faute de demande. CE sera le cas aussi probablement en 2020 et 2021 alors que les contingents augmentent. Sur le terrain ce recrutement se traduit par une diminution des spécialités offertes et une baisse des options dans les lycées. En collège et en lycée la pression est déjà importante sur les enseignants et les élèves. Elle se renforcera. Interrogé au Sénat sur les suppressions de postes (près de 5000 depuis 2017) le ministre explique qu'il fait de la bonne gestion puisque l'évolution démographique est à la baisse. Celle-ci finira par gagner le collège...

La physique chimie (+38 postes) et le numérique et sciences informatiques (+30) gagnent des postes. Mais l'allemand en perd 23 avec 222 postes offerts seulement, l'anglais 26 (797 postes), l'histoire-géo 14 (552 postes), les lettres modernes 25 (avec 810 postes), les lettres classiques 11 (avec 134 postes), les maths 18 (avec 1167 postes). En EPS 670 postes sont proposés au concours externe, autant qu'en 2020.

La situation est pire dans l'enseignement professionnel. En 2021 1325 postes sont proposés soit 15 de moins qu'en 2020. Mais en 2019 ce sont 1435 postes qui étaient ouverts. On mesure l'effet de la réforme du lycée professionnel. En organisant les secondes par famille de métier par exemple on remplit davantage les classes. En prenant des heures sur les disciplines pour les mettre en binôme on allège aussi la gestion des postes. Toutes les réformes de JM Blanquer visent à des économies de postes liées aux nouvelles règles pédagogiques.

### **Privé**

Dans le privé sous contrat 1250 postes sont proposés au Cafep contre 1350 en 2020. Mais c'était 1172 en 2019. 1650 postes sont proposés aux concours internes du 2<sup>d</sup> degré (CAER). Dans le premier degré la chute est sévère. On passe de 1070 postes en 2020 à 900 en 2021.

### **François Jarraud**

[Agrégés](#)

[Répartition agrégés](#)